

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2023
CONVOCATION DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix huit du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain RENNER, Maire.

Présents : MM RENNER Sylvain, LALIGANT Sylvain, JAUZE Corinne, WIPF Jean-Marie, JEANJEAN Pierre, RICCI Julie

Absents : MM LARET Simon, TERME Grégory, DIDION Bernard

Absent ayant donné procuration : MM /

Monsieur Sylvain RENNER, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JAUZE Corinne, Adjointe au Maire est désignée pour remplir cette fonction.

*Le Maire propose à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance du 29 mars 2023.
Ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents.*

12-2023/« Le Château » / Création appartements

Le Maire rappelle le projet de construction de logements sis « Le Château » d'un montant de 446 356.00 €/HT

Le Maire rend compte de la proposition de la Préfecture concernant la subvention sollicitée au titre de la DETR à savoir :

DETR 2023 :

Montant subventionnable	311 296.00 €
Subvention 20%	62 245.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la proposition de subvention au titre de la DETR d'un montant de 62 245.00 €
-

La séance est levée à 18h55

Le Maire,
Sylvain RENNER,

Grégory TERME	Sylvain LALIGANT	Bernard DIDION
JEANJEAN Pierre	Jean-Marie WIPF	Corinne JAUZE
LARET Simon	RICCI Julie	PALLAREZ Bruno